



LA COMMUNE D'OLORON SAINTE-MARIE

10 854 habitants / Chef-lieu de canton / Sous-Préfecture
Ville Centre de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (48 communes) / 184 agents

(Département des Pyrénées-Atlantiques)

RECRUTE

Un.e Agent d'entretien du cadre de vie

Cadre C de la Fonction Publique Territoriale ou Contractuel à temps complet

Cadre d'emploi des Adjointes techniques

I – MISSIONS

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe et de l'adjoint à la responsable de service, l'agent participera aux tâches d'entretien des espaces verts et fleuris. Il devra être spécialisé en floriculture car susceptible d'intervenir dans d'autres équipes pour renforcer le volet fleurissement et assurera les missions suivantes :

Participer aux tâches d'entretien d'espaces verts et fleuris :

- Assurer la gestion des plantes à massif : entretien, arrosage, gestion des maladies,
- Planter et entretenir les massifs fleuris,
- Participer aux tâches de création,
- Participer aux travaux de tonte de pelouses,
- Participer au ramassage des déchets de taille d'élagage de haies et d'arbustes,
- Entretenir les espaces fleuris, jardinières, massifs (désherbage, arrosage, propreté),
- Nettoyer les bassins décoratifs.

Réaliser les opérations quotidiennes de nettoyage des espaces publics selon le plan de propreté :

- Balayer, laver, vider et nettoyer les corbeilles à papier,
- Enlever mécaniquement ou manuellement les déjections canines et les pollutions de l'espace public,
- Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc.),
- Ramasser les feuilles mortes,
- Désherber manuellement ou mécaniquement ou thermiquement la voirie,
- Déneiger, selon le plan de voirie hivernale, les voies de circulation et les trottoirs publics,
- Mettre en place de l'absorbant sur les pollutions de surface
- Enlever l'affichage sauvage,
- Signaler les dégradations sur le domaine public.

Participer aux tâches nécessaires au déroulement de cérémonies.

Médiation et relations à l'usager.

Interventions spécifiques sur des incidents ou des sinistres.

Assurer les astreintes.

II – PROFIL / COMPETENCES / CONDITIONS

- Connaissances et expérience en floriculture et horticulture,
- Sens du travail en équipe, qualités relationnelles,
- Assurer une bonne gestion et un bon entretien du matériel confié,
- Sens de l'écoute et de l'observation,

- Ponctualité, assiduité et disponibilité,
 - Etre polyvalent,
 - Etre rigoureux, dynamique et réactif,
 - Etre force de proposition,
 - Sens du service public,
 - Connaître les règles de signalisation des chantiers et de sécurité,
 - Connaître les modalités d'utilisation des matériels et produits,
 - BEP espaces verts ou équivalent ou connaissance du secteur d'activité,
 - Expérience dans le domaine des espaces verts et de la propreté urbaine,
 - Permis B obligatoire.
 - CACES R489, R486 souhaités.
-
- Horaires d'amplitude variables (en ponctuel),
 - Travail en équipe,
 - Manipulation de charges lourdes, travail en extérieur par tous les temps,
 - Port des EPI obligatoire,

Poste ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours, à défaut aux agents contractuels, conformément à la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984.

III – REMUNERATION ET AVANTAGES

Statutaire
Régime indemnitaire
Participation employeur à la santé et à la prévoyance
Chèques déjeuners

IV – DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adresser une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur le Maire d'Oloron Ste-Marie **avant le vendredi 14 octobre 2022 à :**

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
2 Place Clémenceau
CS 30138
64404 OLORON SAINTE-MARIE CEDEX

Poste à pourvoir rapidement.

V – RENSEIGNEMENTS

Service cadre de vie : Mme DARRIBERE, responsable de service
amenagement@oloron-ste-marie.fr
05.59.39.28.97.

Service des Ressources Humaines :
drh@oloron-ste-marie.fr
05.59.39.99.99.